

SIAEP GIDY CERCOTTE HUETRE
Monsieur Pascal LAVALLEE
105 Route Nationale - Batiment 11 A
45520 CERCOTTES
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-IV-018926-01

Version du : 21/02/2023

Page 1/4

Dossier N° : 23V006979

Date de réception : 16/02/2023

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de consommation	Chateau d'eau - Gidy	

Limites	ECO - Limites distribution		
Réglementation	Code de santé publique et Arrêté du 11/01/2007 et modifications Arrêté relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du code de la santé publique		
Date de prélèvement	16/02/2023 15:40	Code point de prélèvement	IV0002630949
Préleveur	Lemasson Thibault	Nom installation	SIAEP : potabilité
Date de réception	16/02/2023 16:16	Nom point de prélèvement	Potabilité
Début d'analyse	16/02/2023 19:17	Commune	voves

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXPEM : Prélèvement pour potabilité Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024 *				
Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-520 - NF EN ISO 19458				

ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
UM8B0 : Micro-organismes revivifiables 22°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024 *	3	ufc/ml		
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
UMRLK : Micro-organismes revivifiables 36°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024 *	1	ufc/ml		
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
UMLLE : Escherichia coli et bactéries coliformes (/100ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024				
Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1:2000				
Bactéries coliformes *	< 1	ufc/100 ml		<1
Escherichia coli *	< 1	ufc/100 ml	<1	
UM3D0 : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024 *	< 1	ufc/100 ml	0	
Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2				
UMWGU : Spores de micro-organismes anaérobie sulfite-réducteurs (/100ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024 *	< 1	ufc/100 ml		0
Numération - Filtration sur membrane - NF EN 26461-2				

ANALYSES PHYSICO CHIMIQUES

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IV001 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024				
Potentiométrie - NF EN ISO 10523				
Température de mesure du pH	17.4	°C		
pH *	7.9	Unités pH		6.5 ≤ X ≤ 9.0
IVK98 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024				
Potentiométrie [Correction par calcul pour compensation de la température] - NF EN 27888				
Température de mesure de la conductivité	17.00	°C		
Conductivité corrigée automatiquement à 25°C *	598	µS/cm		200 < x < 1100
IV05Q : Ammonium Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024				
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1				
Ammonium (NH4) *	0.013	mg NH4/l		0,1
Azote ammoniacal *	0.010	mg N/l		
IV05T : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024				
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1				
Nitrates (en N) *	8.57	mg N-NO3/l		
Nitrates *	37.9	mg NO3/l	50	

ANALYSES PHYSICO CHIMIQUES

		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IV05S : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1					
Azote nitreux	*	<0.003	mg N-NO2/l		
Nitrites	*	<0.01	mg NO2/l	0,5	
IV018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
Spectrophotométrie - NF EN ISO 7027-1					
	*	<0.10	NFU		2
IV045 : Carbone organique total (COT) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
Technique [Oxydation chimique / détection IR] - NF EN 1484					
	*	0.64	mg C/l		2

ANIONS ET CATIONS

		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
LSFDG : Magnésium (Mg) Analyse soustraite à Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1)					
COFRAC ESSAIS 1-1488 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2					
	*	5.4	mg/l		
LSFDD : Calcium (Ca) Analyse soustraite à Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1)					
COFRAC ESSAIS 1-1488 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2					
	*	100	mg/l		
IV05V : Titre Alcalimétrique Complet (TAC) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - Méthode interne					
	*	20.7	° f		
IV05P : Chlorures Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1					
	*	24.2	mg/l		250
IV0A7 : Sulfates (SO4) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1					
	*	18.0	mg/l		250
IV05U : Dureté Totale (TH) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - Méthode interne					
	*	27.5	° f		

METAUX

		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IV074 : Aluminium (Al) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
ICP/AES - NF EN ISO 11885					
	*	<20.0	µg/l		<= 200 µg/l
IV075 : Fer (Fe) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2024					
ICP/AES - NF EN ISO 11885					
	*	<20.0	µg/l		<=200 µg/l
LSFDS : Manganèse (Mn) Analyse soustraite à Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1)					
COFRAC ESSAIS 1-1488 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2					
	*	0.3	µg/l		50
LS3ZV : Injection ICP/MS Métaux Totaux Analyse soustraite à Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1)					
Injection ICP -					

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)

Paramètre(s) analysé(s) conforme(s) aux exigences de qualité des eaux de consommation.



Alison Caumon
Coord. Projets Clts Labo Prox

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.